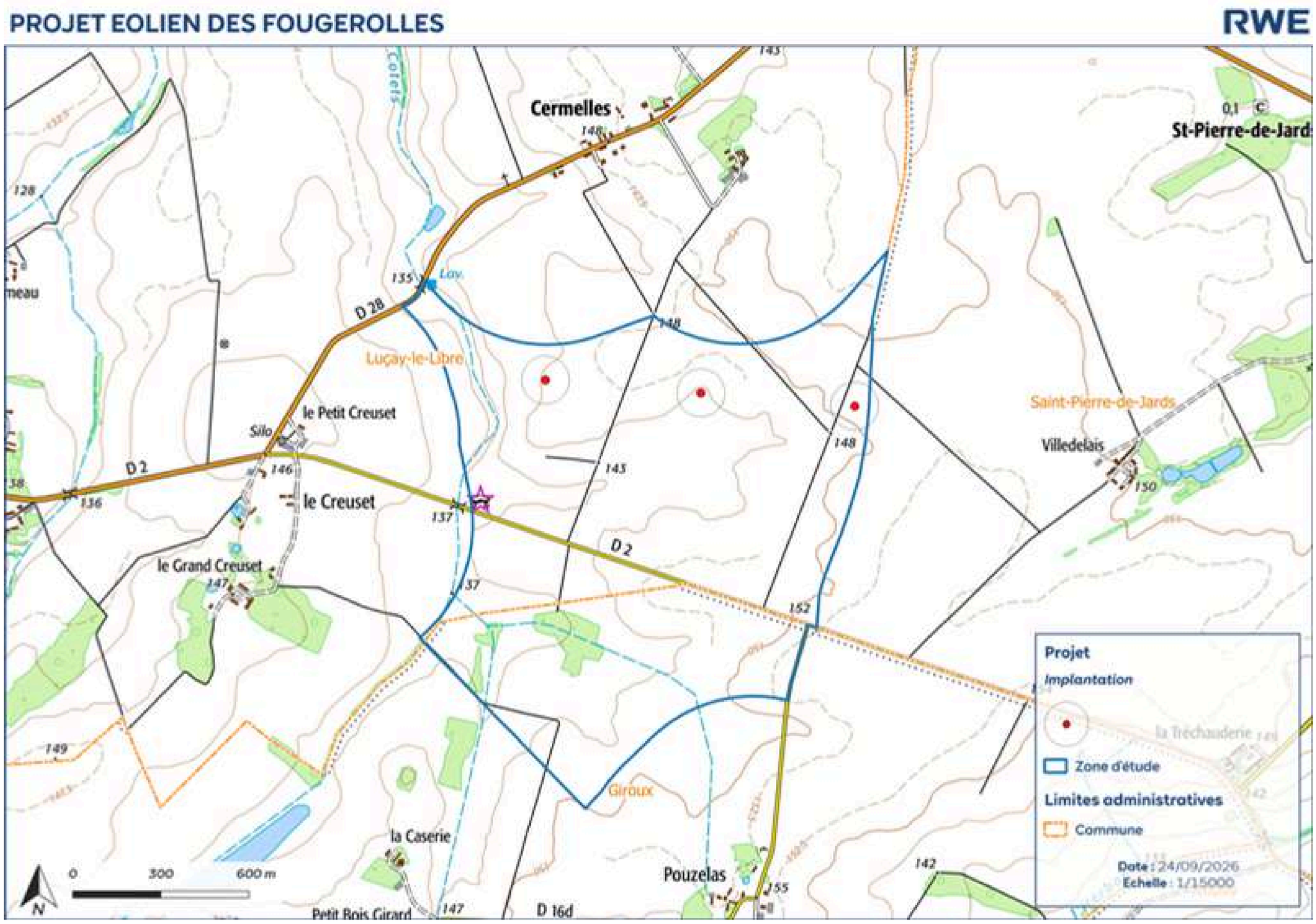
RWE

Projet éolien des Fougerolles

Commune de Luçay-le-Libre

La trame d'implantation



3 éoliennes

Le projet est composé de 1 éolienne de 200m et 2 éoliennes de 185m en bout de pale.

5.9 à 7 MW

La puissance unitaire des éoliennes sera comprise entre 5.9 et 7 MW.

8 000 foyers

Une production électrique équivalente à la consommation annuelle de 8 000 foyers (chauffage compris).

Le bénéfice pour le territoire

Les retombées économiques

Vous trouverez ci-dessous une estimation des retombées fiscales annuelles :

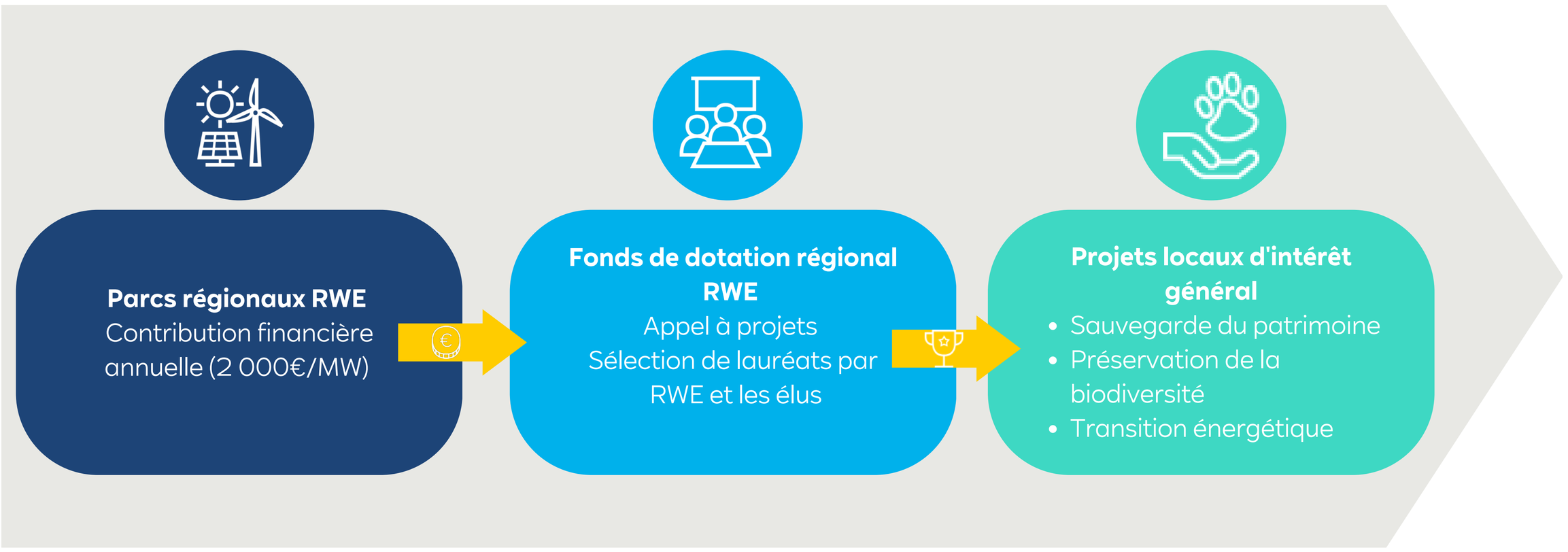
Retombées fiscales annuelles	Pour 2 éoliennes de 5.9 MW et 1 de 7MW
Commune de Luçay-le-Libre	39 200€
Communauté de Communes Champagne Boischauts	86 600€
Département de l'Indre	46 200€
État	1 900€

Le fonds de dotation régional

Les parcs éoliens et solaires du territoire exploités par RWE contribuent à des fonds de dotation régionaux. Ces dispositifs de mécénat sont destinés à collecter des dons pour aider un autre organisme, à but non lucratif, à réaliser une œuvre ou une mission d'intérêt général en lien avec les thématiques suivantes :

- **Sauvegarde du patrimoine**
- **Préservation de la biodiversité**
- **Transition énergétique**

Le dispositif a lieu chaque année durant toute la durée d'exploitation du parc dans la commune !



Le bénéfice pour le territoire

Les mesures d'accompagnement du projet

Voici une liste de propositions de mesures en lien avec le projet, bénéficiant au territoire. N'hésitez pas à voter à l'aide des gommettes pour les mesures les plus importantes selon vous. Le choix final sera fait par les élus de Luçay-le-Libre.

Aménagement d'un sentier de randonnées

Plantation de haies/arbres dans les jardins

Réduction sur la facture d'électricité

Subventions de travaux ou achats des riverains en lien avec les économies d'énergie ou les énergies renouvelables

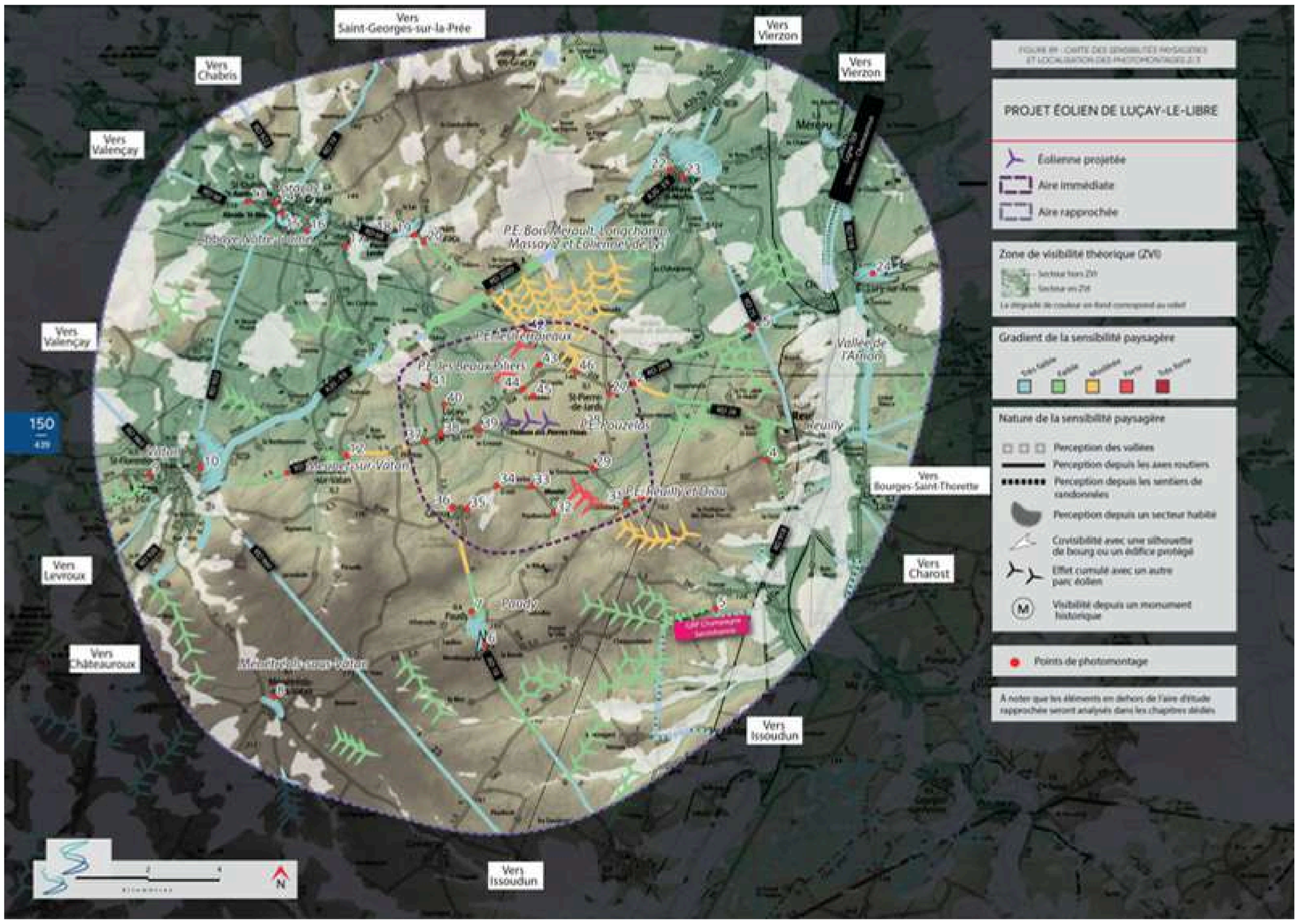
Ajouter des lampadaires à Cermelles

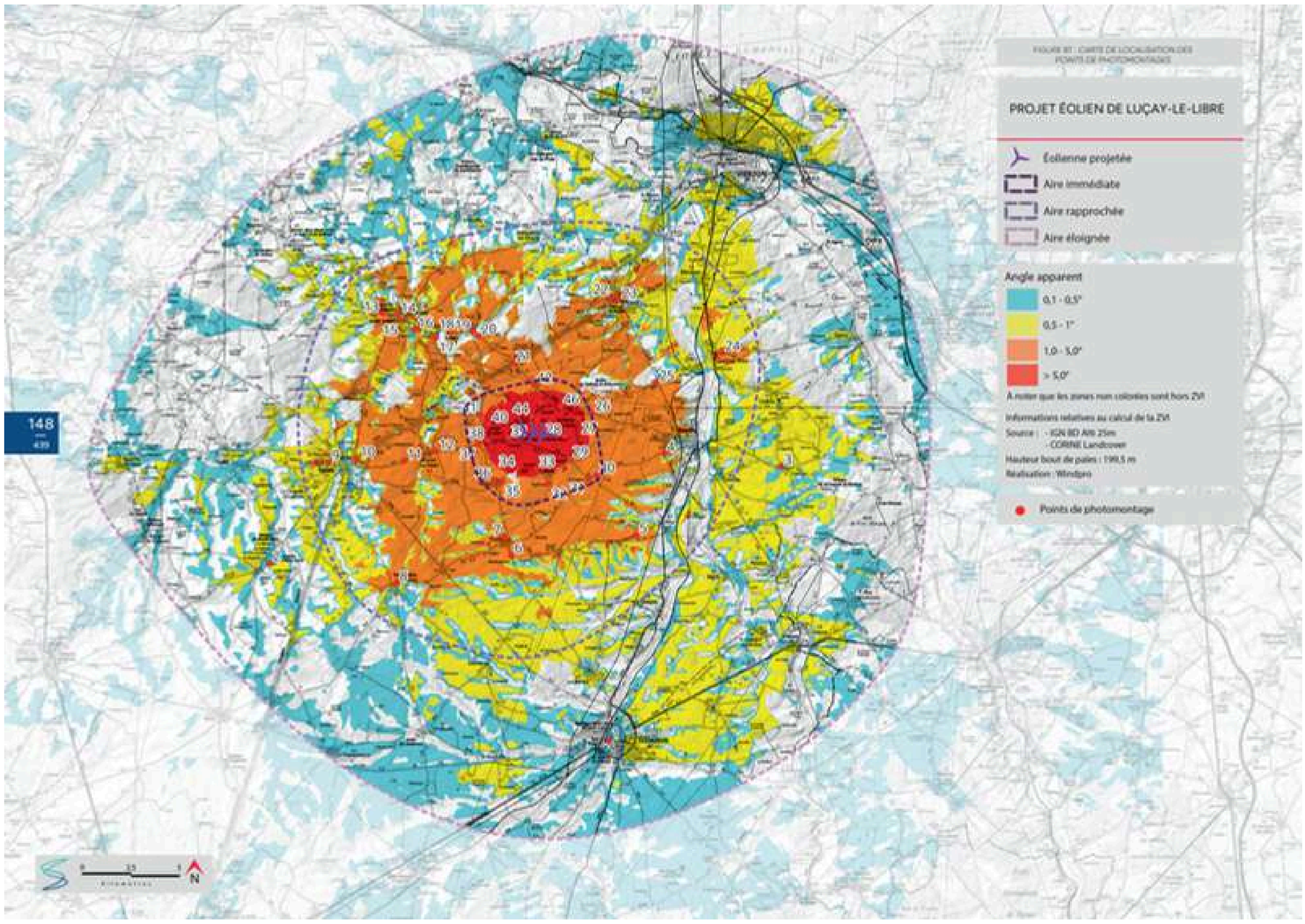
Participation à la rénovation du presbytère

Travaux d'isolation et/ou climatisation à la mairie et salle des fêtes

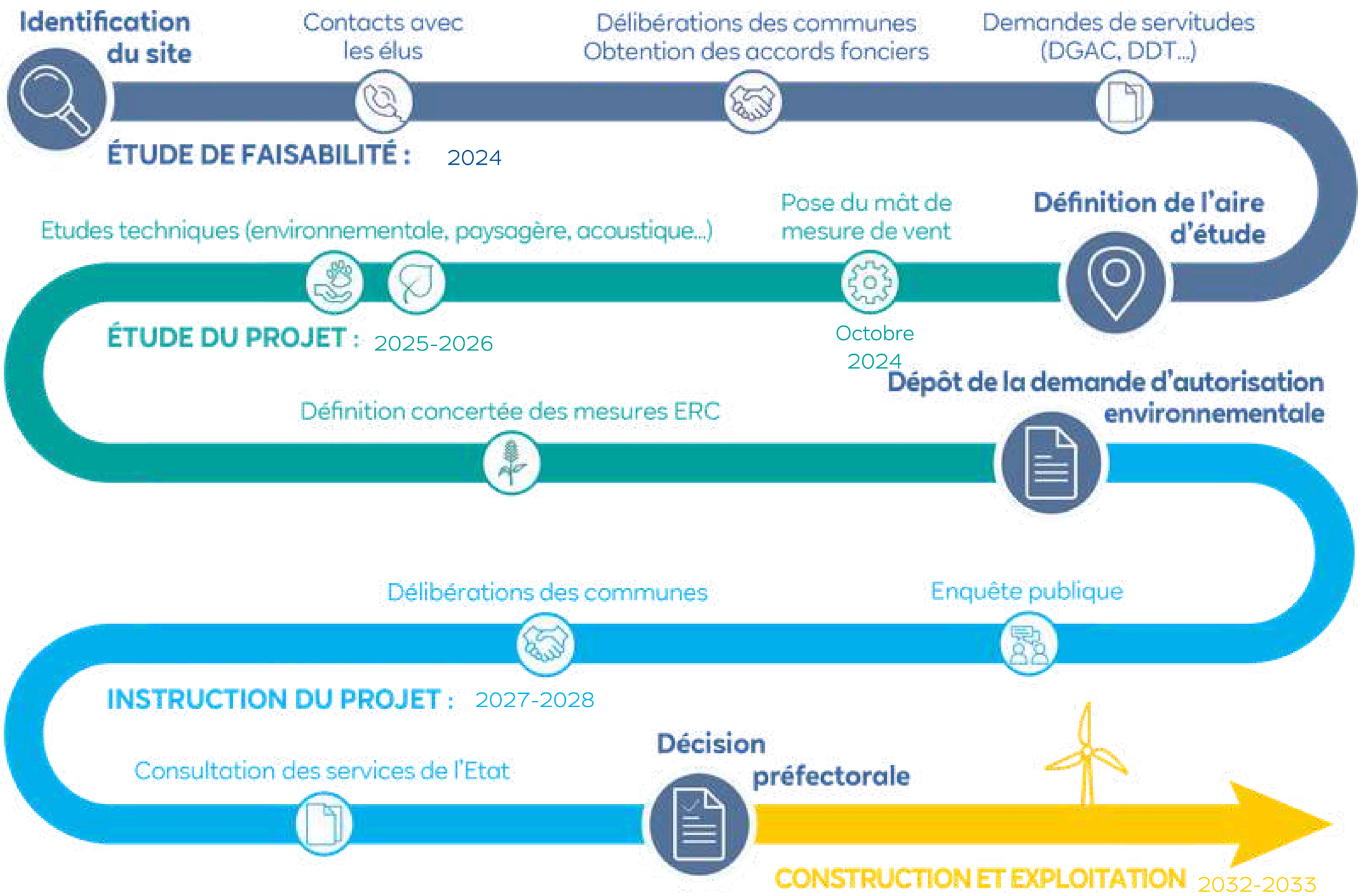
L'étude paysagère

Les différentes prises de vue pour la réalisation des photomontages





Les étapes du projet



Zoom sur la consultation publique

La consultation publique est la phase réglementaire de consultation du territoire sur le projet éolien. Cette phase essentielle permet à chacun de consulter le dossier, de poser des questions et de donner son avis sur le projet. L'avis du territoire sera pris en compte par la Préfète dans sa décision finale. Dans le cadre du projet éolien des Fougerolles, la consultation publique devrait avoir lieu à horizon 2027.

